

MOT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes

En cette période de fin d'année, nous vous présentons dans ces pages le «Rapport sur la situation financière» qui fait état des résultats de l'année en cours et des orientations du budget 2015. Vous constaterez que nous terminons l'année avec un léger surplus. Une fois de plus, nous avons réussi à maintenir l'équilibre entre une offre de services de qualité et le respect de nos moyens financiers. En cette période d'austérité, le conseil municipal s'assure de maintenir un contrôle rigoureux sur les dépenses et investissements. Soyez assurés que les projets à venir et la mise à niveau de nos infrastructures se fera graduellement mais prudemment, et selon les subventions et la capacité de payer de nos contribuables.

L'année 2014 a été bien remplie: Nous avons débuté l'année avec la fin de l'aménagement du dôme Uniprix, un service de loisirs municipal a vu le jour, et nous avons fait l'acquisition d'un nouveau camion autopompe-citerne pour le Service de sécurité incendie Rivière Kiamika (SSIRK), notamment. Plusieurs projets se poursuivront en 2015, nous allons diriger nos efforts dans l'entretien de nos infrastructures existantes. Le rétablissement de la qualité de l'eau du réseau d'aqueduc figurera parmi les priorités d'investissement pour la prochaine année. Nous commencerons l'année 2015 avec la reconstruction de la bâtisse qui accueillera la Caisse Desjardins du Cœur des Hautes-Laurentides et une salle communautaire dans le secteur Val-Barrette.

Profitons tous de la période des fêtes et des prochains mois, pour vivre au rythme de la saison. Chez nous, l'hiver est bien présent et nous permet de pratiquer une multitude de sports d'hiver. Cet hiver, je vous invite à profiter de votre municipalité! Participez aux activités, chaussez vos patins, assistez aux tournois de hockey, profitez des sentiers, prenez une marche santé et respirez à pleins poumons. Vous connaissez un hiver vivifiant!

Je suis disponible pour vous. N'hésitez donc pas à me faire part de vos idées et de vos projets concernant la municipalité.

Finalement, je profite de l'occasion pour souhaiter à toute la population santé, bonheur et prospérité! Que cette période des Fêtes soit remplie de réjouissances, de retrouvailles familiales et de chaleur humaine.

Pierre Flamand
Maire

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Présenté par le maire Pierre Flamand à la séance du conseil municipal tenue le 10 novembre 2014

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,
Collègues du conseil municipal,

À titre de maire de la Municipalité de Lac-des-Écorces, j'ai, une fois de plus, l'avantage de vous faire part du rapport sur la situation financière de notre Municipalité. Conformément à l'article 955 du *Code Municipal du Québec*, je vous présente un rapport sur la situation financière qui traite des derniers états financiers consolidés vérifiés, des résultats de l'année en cours, des orientations du prochain budget pour 2015 ainsi qu'un résumé des grands investissements et des projets importants actuels et à venir. Le code stipule également que je dois vous faire part de la liste des contrats de plus de 25 000\$ ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de 2 000\$ et plus conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$, contrats qui ont eu lieu depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière de la municipalité. Ces listes sont publiques et peuvent être consultées au bureau de l'hôtel de ville à compter de ce jour. Je vous ferai part, par la même occasion, de la rémunération accordée aux élus pour l'exercice 2014.

États financiers consolidés 2013

L'exercice terminé le 31 décembre 2013 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 327 878\$ dont 128 990\$ appartiennent à des organismes contrôlés. Cet excédent est principalement causé par certaines dépenses prévues qui n'ont pas été effectuées et des revenus de services rendus et revenus divers qui ont été supérieurs à ceux budgétés.

L'endettement total net à long terme se situe quant à lui à 3 698 798\$ à la même date dont 844 031\$ représentant la part de la Municipalité dans la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre et 132 855\$ à la MRC d'Antoine-Labelle. Sur les 2.7 millions de dette nette à la Municipalité uniquement, 2 012 589\$ sont des dettes remboursables par des tiers selon divers programmes gouvernementaux.

Maintenant, je vous fais part des grandes lignes du rapport financier consolidé 2013 :

Revenus de fonctionnement	3 927 509 \$
Charges de fonctionnement	4 119 559 \$
Remboursement – Dettes à long terme	290 506 \$
Amortissement	637 441 \$
Affectations	172 037 \$

Rapport de l'auditeur indépendant

La firme Guilbault Mayer Millaire Richer Inc. a déposé son rapport le 12 mai 2014 et mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2013, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Dépenses en immobilisations pour 2013

Les immobilisations réalisées au cours de l'exercice 2013 se chiffrent à plus de 1 214 416\$ dont 1 134 740\$ appartenant à la Municipalité. Ces investissements sont financés par la Municipalité, par des subventions gouvernementales et autres tiers. Les projets les plus importants sont sans contredit l'achèvement des travaux à l'usine de traitement des eaux usées du secteur de Val-Barrette financée à 85% par le PIQM, le bouclage de la rue des Noisetiers financé par le programme TECQ 2009-2013, la construction du chalet des patineurs et salle communautaire du secteur Lac-des-Écorces, les travaux de réfection de la Montée Foisy et Napoléon-Guy et l'accomplissement du projet de réfection des trottoirs du secteur de Val-Barrette.

Données préliminaires des résultats financiers de l'exercice 2014

Le budget non consolidé de la Municipalité de Lac-des-Écorces s'établit à 3 380 000\$. Au moment d'écrire ces lignes, l'équilibre budgétaire semble se concrétiser tout en laissant un surplus d'exercice dans la mesure où aucun imprévu majeur ne vienne perturber nos activités d'ici la fin de décembre.

Pour ce qui est des immobilisations, outre les travaux de réparation de rues, tels la montée Plouffe et le chemin du Tour-du-Lac-David-Sud et certaines autres, l'emphase a été mise sur la finalisation de l'acquisition de notre nouveau camion autopompe-citerne, l'achat de la bâtisse abritant la Caisse Desjardins du secteur Val-Barrette ainsi que la mise en marche du Dôme Uniprix qui a nécessité l'achat d'équipements et de bandes de patinoires.

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des membres du conseil municipal, le présent document doit mentionner les rémunérations et allocations de dépenses des élus :

	Maire	Conseiller
Salaire – Municipalité	17 165 \$	5 722 \$
Allocation de dépenses – Municipalité	8 582 \$	2 861 \$
Allocation statutaire, conseil des maires et autres comités – MRCAL	4 171 \$	
Allocation de dépenses – MRCAL	2 085 \$	

Liste des contrats

Comme mentionné précédemment, voici la liste des contrats comportant une dépense de 25 000\$ que la Municipalité a conclu depuis le dernier rapport du maire sur la situation financière ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus au cours de cette même période avec un même contractant lorsque l'ensemble des ces contrats dépasse 25 000\$. Cette liste est annexée au présent document.

Orientations générales du budget 2015

La direction des services financiers en collaboration avec tous les services concernés travaillent actuellement à l'élaboration du budget 2015. La nouvelle année s'annonce sous le signe de la continuité et la prudence. Nos actions en lien avec le budget resteront axées sur nos priorités, soit sur la qualité de vie de tous nos citoyens. Nous allons diriger nos efforts dans l'entretien de nos infrastructures existantes, l'installation de lumières au terrain de balle du secteur Lac-des-Écorces, la reconstruction de la bâtisse incendiée pour y relocaliser la Caisse Desjardins et une salle communautaire dans le secteur Val-Barrette, le remplacement à long terme de nos lampadaires par des lumières DEL plus économiques en énergie, l'achat d'un nouveau camion pour notre surintendant en voirie et par l'achat de portables aux conseillers pour « un conseil sans papier ». Nous gardons toujours comme préoccupation de limiter les charges fiscales à un niveau acceptable pour nos citoyens tout en restant tourné vers l'avenir.

Conclusion

En conclusion, je tiens à vous rappeler que la situation financière de la Municipalité est saine. Nous travaillons toujours dans le but d'assumer nos obligations financières à court terme tout en nous assurant de respecter nos engagements futurs. Nous allons donc conserver nos pratiques de gestion rigoureuses. Aussi, je tiens à remercier tous les employés de la Municipalité ainsi que les bénévoles qui nous permettent d'offrir des services de qualité dans un milieu de vie de grande qualité.

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS AU COURS DE L'EXERCICE 2014 ET CONTRATS DE 2 000 \$ ET PLUS DONT L'ENSEMBLE DÉPASSE 25 000 \$ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 955 DU CODE MUNICIPAL

Auto-Mont Chevrolet Buick

Achat de camion	32 767.32 \$
-----------------	--------------

Groupe Ultima Inc.

Assurance générale	61 057.00 \$
--------------------	--------------

Québec Inc. 9088-9569

Station d'eaux usées	68 585.91 \$
----------------------	--------------

Québec Inc. 9224-5661

Travaux de toiture	27 818.20 \$
--------------------	--------------

Gaétan Lacelle Excavation Inc.

Asphaltage	343 378.03 \$
------------	---------------

Lacelle et Frères Inc.

Déneigement	178 610.16 \$
Nivelage et autres	9 930.20 \$

Maxi-Métal Inc.

Camion autopompe-citerne	335 526.30 \$
--------------------------	---------------

Pavage Wemindji Inc.

Travaux de pavage	168 503.23 \$
-------------------	---------------

BUDGET ANNÉE FINANCIÈRE 2015**REVENUS**

Taxe foncière – Sûreté du Québec :	196 977 \$
Taxe foncière – Quote-part MRCAL	144 135 \$
Taxe foncière – Équipements supra-locaux	91 008 \$
Taxe foncière générale	1 479 430 \$
Taxe foncière I.N.R.	34 655 \$
Tarifification services municipaux :	
- eau	156 255 \$
- égout	84 376 \$
- matières résiduelles	331 735 \$
- services de roulottes et 911	17 590 \$
Tarifification services de la dette :	
- eau	139 118 \$
- égout	40 050 \$
Paiements tenant lieu de taxes	46 740 \$
Autres revenus et services rendus	361 900 \$
Transferts gouvernementaux	323 400 \$
TOTAL DES REVENUS	3 447 369 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	628 101 \$
Sécurité publique	635 135 \$
Transport routier	842 705 \$

Hygiène du milieu	1 097 920 \$
Santé et bien-être	11 310 \$
Aménagement, urbanisme et développement	183 160 \$
Loisirs et culture	353 557 \$
Frais de financement	152 449 \$
Remboursement de capital	120 497 \$
Transfert à l'état d'activités d'investissement	17 345 \$
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	4 042 179 \$
AMORTISSEMENT	(535 700 \$)
TOTAL DES DÉPENSES AVANT AFFECTATIONS	3 506 479 \$
AFFECTATIONS DE FONDS RÉSERVÉS.....	(74 110)\$
MONTANT À POURVOIR DANS LE FUTUR	15 000 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 447 369 \$

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Administration générale	25 000 \$
Incendie	28 000 \$
Voirie municipale	160 000 \$
Hygiène du milieu	5 000 \$
Urbanisme	0 \$
Loisirs	14 345 \$
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	232 345 \$

TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE 2015	0.87 \$
TAUX DE TAXE FONCIÈRE I.N.R. 2015	0.241\$
PAIRE DE BACS	167.00 \$
BAC BRUN – MATIÈRES ORGANIQUES	20.00 \$
RÉSEAU D'AQUEDUC SECTEUR LAC-DES-ÉCORCES	202.00 \$
DETTE – EAU POTABLE SECTEUR LAC-DES-ÉCORCES	203.00 \$
DETTE – ÉGOUT SECTEUR LAC-DES-ÉCORCES	61.00 \$
RÉSEAU D'ÉGOUT – SECTEUR LAC-DES ÉCORCES	133.00 \$
RÉSEAU D'AQUEDUC – SECTEUR VAL-BARRETTE	230.00 \$
RÉSEAU D'ÉGOUT – SECTEUR VAL-BARRETTE	123.00 \$
DETTE – EAU POTABLE – SECTEUR VAL-BARRETTE	146.00 \$
DETTE – EAUX USÉES – SECTEUR VAL-BARRETTE	58.00 \$
SECTEUR 9-1-1	25.00 \$

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je suis en poste à la direction générale de la municipalité depuis maintenant un an. Un an à être au service du Conseil municipal et de la population de Lac-des-Écorces. Je me plais toujours beaucoup, chaque jour, à coordonner l'activité municipale, et ce, avec le même désir d'offrir des services municipaux de qualité au meilleur coût pour vous, citoyens. Il est important pour moi d'être consciencieux dans mon travail, et je tire une grande fierté de l'aboutissement des projets à la municipalité.

Lac-des-Écorces est une municipalité au potentiel prometteur, qui malgré la situation économique actuelle, s'en sort avec un développement soutenu et une constante évolution. Cette année, la municipalité a renouvelé une entente de collaboration avec le Service de sécurité incendie Rivière Kiamika (SSIRK), pour une période de cinq ans. Ce service d'incendie intermunicipal regroupe les municipalités de Lac-des-Écorces, Chute-St-Philippe et Kiamika. Nous travaillons également en collaboration avec les municipalités de Kiamika, Lac-St-Paul et Nomingue pour la gestion de l'hygiène du milieu, en formant la Régie intermunicipale des eaux. Nous sommes très fiers d'initier et de maintenir active la collaboration avec les municipalités avoisinantes dans le souci constant d'offrir des services de qualité au meilleur coût.

Finalement, en cette fin d'année, je tiens à remercier le conseil municipal, mes collègues, et mon équipe pour leur travail dévoué et fidèle. J'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe de personnes engagées et talentueuses qui travaillent ensemble pour vous offrir, citoyens et citoyennes, des services municipaux de qualité.

Jean Bernier
Directeur général

SERVICE INCENDIE RIVIÈRE KIAMIKA

Vérification de vos avertisseurs de fumée

Avec l'arrivée de l'hiver, nous vous encourageons à faire la vérification de vos avertisseurs de fumée. Quelques rappels pour assurer la sécurité de vos familles;

- Changez les piles au moins 2 fois par an, aux changements d'heures.
- La durée de vie maximale d'un avertisseur de fumée est de 10 ans.
- Il est obligatoire d'en installer 1 à chaque étage d'un logement.
- Vérifiez l'avertisseur de fumée en appuyant sur le bouton *essai* régulièrement.
- Si l'appareil émet un timbre sonore régulier, la pile est à changer.

Enfin, sachez que c'est un avertisseur de fumée en bon état de fonctionner qui sauve réellement des vies lors d'un incendie.

Dominic Tremblay
Technicien en prévention des incendies



SERVICE D'URBANISME

Vous planifiez l'achat d'un bâtiment ou d'un terrain? Vous désirez changer la vocation de votre propriété?

Vérifiez auprès du service d'urbanisme si votre projet de construction est autorisé dans ce secteur. La réglementation diffère d'une municipalité à l'autre, ne vous fiez pas à votre unité de voisinage, car certains usages sont différents d'une zone à l'autre ou encore sont existants et protégés par droit acquis.

Appelez afin de prendre un rendez-vous, de cette façon vous serez assuré de rencontrer une inspectrice, de plus nous vous renseignerons sur les documents requis pour l'obtention d'un permis.

Veuillez prendre note que la municipalité est membre de la cour municipale depuis juin 2014, et peut émettre un constat d'infraction en cas de contravention à la réglementation.

Hélène Poisson
Service d'urbanisme - poste 223
urb@ladesecorces.ca

SERVICE INTERMUNICIPAL DES EAUX

La municipalité a observé une légère dégradation de la qualité de l'eau potable et la présence de fer dans son réseau d'aqueduc. Bien que l'eau demeure de qualité et bonne pour la consommation, la municipalité s'assure de porter une attention particulière à la situation afin de rétablir la qualité de l'eau rapidement. Des prélèvements sont effectués périodiquement et des échantillons d'eau sont testés chaque semaine afin de nous assurer que l'eau du réseau respecte le *Règlement sur la qualité de l'eau potable* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Tout un encadrement existe pour faire en sorte que l'eau de notre réseau provienne d'une source de la meilleure qualité possible et qu'elle reste potable de son traitement jusqu'au robinet. Nous étudions actuellement les programmes de subventions des infrastructures disponibles qui pourraient nous permettre d'apporter des améliorations à la station d'eau potable de Lac-des-Écorces.

Marc-Antoine Montpetit
Technicien en eaux
tech@ladesecorces.ca – (819) 585-4600

Problèmes d'aqueduc ou d'égout?

Il faut d'abord localiser et identifier la source du problème.

Contactez la Municipalité durant les heures d'ouverture au 819-585-4600.

URGENCE SEULEMENT

Le soir et la fin de semaine, contactez Sylvain Lachaine au 819-440-6237.

La personne concernée sera en mesure de déterminer si le problème se situe dans les infrastructures de la municipalité ou sur la propriété du citoyen. Dans ce dernier cas, il est de la responsabilité du citoyen de faire les réparations, le tout à ses frais.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Travaux d'asphaltage 2014

Des travaux importants d'asphaltage sur le territoire ont été réalisés: Le fossé bordant la route et le chemin principal de la Montée Plouffe ont été refaits sur une surface d'un demi-kilomètre. Les travaux se poursuivront à l'été 2015 pour compléter le pavage de l'autre demi-kilomètre du tronçon prévu. Le pavage du chemin du Lac David Sud a lui été refait complètement par endroits, et plusieurs réparations ont été faites sur les autres tronçons de la route.

Opérations hivernales

Les employés du service des travaux publics de la municipalité, en collaboration avec un contractant privé et le ministère des Transports du Québec, procéderont cet hiver au déneigement des rues et des trottoirs sur le territoire. Tous travailleront ardemment afin de s'assurer que les opérations hivernales d'entretien et de déneigement se déroulent bien et que l'état et les conditions des routes soient sécuritaires.

Nous sollicitons votre collaboration, à ne pas disposer de la neige dans la rue, ce qui vient à compliquer le travail des déneigeurs et qui contrevient au règlement municipal # 117-2009 concernant le déblaiement de la neige sur le territoire de Lac-des-Écorces: *Il est interdit à quiconque de déposer, projeter, souffler ou de permettre que soit déposée, projetée, soufflée de la neige sur une voie publique, dans un parc, sur une borne d'incendie, dans un fossé ou sur un trottoir déneigé habituellement par la Ville.* Notez qu'il est également interdit de balayer la neige ou tout autre élément dans les cours d'eau.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Sylvain Lachaine
Surintendant des travaux publics
voirie@lacsdesecorces.ca – poste 225

CALENDRIER 2015 DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les réunions auront lieu à compter de **19h** au 672, boul. St-François, Lac-des-Écorces le 2^{ième} lundi du mois sauf en octobre, où elle aura lieu le 2^{ième} mardi du mois.

LUNDI	12	JANVIER	LUNDI	13	JUILLET
LUNDI	9	FEVRIER	LUNDI	10	AOUT
LUNDI	9	MARS	LUNDI	14	SEPTEMBRE
LUNDI	13	AVRIL	MARDI	13	OCTOBRE
LUNDI	11	MAI	LUNDI	9	NOVEMBRE
LUNDI	8	JUIN	LUNDI	14	DECEMBRE

Composition du conseil

Maire : Pierre Flamand
Siège n° 1 : Serge Piché
Siège n° 2 : Louise Lafrance
Siège n° 3 : Éric Paiement
Siège n° 4 : Normand Bernier
Siège n° 5 : Gaétan Brunet
Siège n° 6 : Yves Prud'homme

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h

LOCATION DE SALLE

La salle communautaire du Chalet des patineurs (245, chemin de la Montagne), d'une capacité d'environ 54 personnes, est disponible pour la location. Il est également possible de louer la patinoire du dôme Uniprix en soirée après 21h.

Informations et réservations
Service des loisirs – poste 243
loisirs@lacedesecorces.ca

SERVICE DES LOISIRS

Pour tout besoin d'information sur les loisirs et activités se déroulant dans la municipalité, communiquez avec Valérie Fournier, technicienne en loisirs.
Service des loisirs – poste 243 – loisirs@lacedesecorces.ca

Les soirées cinéma sont de retour

La programmation variée des films saura plaire aux petits et grands. Le premier vendredi de chaque mois, venez en famille assister à la projection, dès 19h à la salle communautaire, 245 chemin de la Montagne. **C'est gratuit.** Infos et inscriptions : Dans les bibliothèques municipales ou auprès de Julie Gingras (819) 616-2753.

Activités de la Mèreveille à Lac-des-Écorces

La Mèreveille est un organisme qui offre des services en périnatalité et aux familles de la région. La municipalité et la Mèreveille souhaitent développer l'offre de service pour les mères, enfants et familles de Lac-des-Écorces. Depuis cet automne, une cuisine collective a lieu chaque mois, et l'activité se poursuivra au printemps. D'autres activités pourraient s'ajouter selon la demande (yoga prénatal, postnatal, massage bébé, cuisine petits-pots, et autres). Inscriptions et informations : (819) 623-3009.

Saviez-vous que vos deux bibliothèques sont branchées?

Plusieurs services gratuits en ligne : Renouvellement de prêts de documents, réservation de documents, demandes de prêts entre bibliothèques. Des ordinateurs reliés à internet sont disponibles dans les 2 bibliothèques. Les bibliothèques acceptent les dons de livres récents et en bon état et elles offrent le programme *Une naissance un livre* : Abonnez votre enfant de moins de 12 mois et recevez un livre de Toupie et Binou et d'autres surprises.

www.lacdesecorces.ca/Bibliotheque

www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES

Secteur Lac-des-Écorces

570, boul. St-François
819 585-2555

Mardi : 17h30 à 20h00

Mercredi : 9h00 à 11h00

Jeudi : 17h30 à 20h00

Vendredi : 12h30 à 15h00

Conte : 2^e et 4^e vendredi du mois à 10h

Secteur Val-Barrette

135, rue St-Joseph
819 585-3131

Lundi : 17h30 à 20h00

Jeudi : 17h30 à 20h00

Hockey amical

Plus de 40 jeunes de la municipalité de Lac-des-Écorces et des municipalités environnantes participeront cet hiver à des ateliers de hockey afin de développer leurs habiletés, se perfectionner et jouer des parties amicales. Nous sommes très heureux du succès de l'activité et avons bien hâte de faire vivre l'amour du hockey à nos jeunes. Les activités débiteront en janvier 2015.

Patinoires

Deux patinoires accueillent les patineurs et hockeyeurs; une extérieure dans le secteur Val-Barrette, et le dôme Uniprix dans le secteur Lac-des-Écorces. Vous êtes nombreux à profiter de ces installations durant la saison hivernale, et nous en sommes très heureux. Les responsables des patinoires travaillent très fort pour vous offrir une glace de qualité, et sont sur place lors des périodes d'ouverture pour vous accueillir. Notez que l'accès aux patinoires est gratuit pour les résidents de Lac-des-Écorces. Un prix d'accès de 5\$ par personne est exigé à la patinoire du dôme Uniprix pour les non-résidents.

HORAIRE DES PATINOIRES

Secteur Lac-des-Écorces – Dôme Uniprix

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
13h à 15h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Patin libre	Patin libre
15h à 17h	Patin Hockey	Patin Hockey	Patin Hockey	Patin Hockey	Patin Hockey	Hockey	Hockey
17h à 18h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
18h à 19h30	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre
19h30 à 21h	Hockey	Hockey	Hockey	Hockey	Patin libre	Hockey	Hockey

Secteur Val-Barrette – Patinoire extérieure

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
13h à 15h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Patin libre	Patin libre
15h à 17h	Patin Hockey	Patin Hockey	Patin Hockey	Patin Hockey	Patin Hockey	Hockey	Hockey
17h à 18h	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
18h à 19h	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre	Patin libre
19h à 21h	Hockey	Hockey	Hockey	Hockey	Patin libre	Hockey	Hockey

* L'horaire de la période des Fêtes est disponible à la patinoire. Les patinoires seront fermées le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

*Peut être sujet à modifications